



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 15 MAI 2025 à 19 H 30 en mairie

**Présents :** Georges THOMAS, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Odile MASSON

**Absents excusés :** Christiane ROCHEDIX, Frédéric CHAUX, Anne-Laure SEUX

**Absents non excusés :**

**Secrétaire de séance :** Hubert REBOURG

**Pouvoirs :**

**Mandants**

Christiane ROCHEDIX

Frédéric CHAUX

Anne-Laure SEUX

**Mandataires**

Odile MASSON

Philippe GREGOIRE

Baptiste BON

**Nombre de conseillers en exercice :** 14

**Nombre de conseillers votants :** 14

**Date de convocation :** 9 mai 2025

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Il sera demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 20 mars 2025.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1 – RAPPORT D'ACTIVITE LFA**

Le rapport d'activité annuel de l'Agglomération doit être présenté en conseil municipal pour information.

#### **2 – ADMISSIONS EN NON VALEUR**

Ces défauts de règlements doivent être présentées au conseil et inscrites en non-valeur d'une même famille pour un montant de 287,70 € sur le périscolaire et la cantine.

***APPROBATION A L'UNANIMITE***

#### **3 – CONVENTION TRIPARTITE POUR LA LECTURE**

Les schémas de lecture publique du Département et de Loire Forez Agglomération se rejoignent.

La convention relative au réseau Copernic qui nous lie à Loire Forez s'est terminée le 31 décembre 2024.

En vue d'une collaboration plus étroite et plus coordonnée, cette convention tri-partite entre le Département, LFA, et la commune, permettra la conduite d'une politique de lecture plus pertinente avec une meilleure articulation des périmètres d'intervention des partenaires.

***« Le coût pour les usagers est-il impacté ? » non pas de modification.***

***APPROBATION A L'UNANIMITE***

#### **4 – LES TRANSPORTS DE LA REGION ET L'APPLICATION OURA**

La Région gère certains transports.

L'application OURA permettra aux usagers de mieux les cerner : calculs d'itinéraires, boutique, trafic en temps réel, horaires et plans des lignes. Utiliser soit le site soit l'appli mobile

#### **5 – CONVENTION AVEC LE SDIS POUR LE LOGICIEL « REMOCRA »**

Le SDIS propose à nouveau l'adhésion au logiciel REMOCRA concernant la Défense Extérieure contre l'Incendie.

Ce logiciel permet d'informer en temps réel le SDIS de tous changements, évolutions fermeture, etc... de tous les points de défense contre l'incendie de la commune. Ceci pour que le SDIS puisse intervenir au mieux et au plus vite en cas d'incendie.

C'est en quelque sorte le transfert des données que nous transmetts notre prestataire de contrôle.

Il convient aussi de faire le point sur ce suivi.

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

#### **6 – ANNULATION D'UNE DELIBERATION**

Lors du dernier conseil municipal, nous avons pris une délibération souhaitant maintenir les rémunérations des personnels en arrêt maladie, contrairement à la loi récente.

Le Contrôle de légalité de la Préfecture a retoqué notre délibération, et nous devons donc en prendre une nouvelle, annulant cette première délibération.

**20h00 suspension de séance**

**20h02 reprise de la séance**

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

#### **7 – AFFAIRE BLANC TRIBUNAL ADMINSTRATIF**

Le premier jugement a été confirmé récemment en appel. Notre adversaire peut éventuellement aller en cassation selon certains délais et certaines conditions.

#### **8 – CREATION D'UNE REGIE POUR LA CANTINE, PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS**

Certains parents ne peuvent régler qu'en espèces la cantine et le périscolaire.

Nous n'avons pas le droit de percevoir des espèces sans une régie, qui n'existe pas aujourd'hui pour ces services.

Il convient donc d'en créer une afin que des absences de règlements ne nous amènent pas à classer ces factures en non-valeur.

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

#### **9 – NETTOYAGE DU CAVEAU PROVISOIRE**

Il est nécessaire d'avoir un caveau dépositaire susceptible d'accueillir un cercueil en attente.

Le nôtre est plein et en mauvais état.

Il sera présenté au Conseil municipal deux devis pour les nettoyages extérieur et intérieur.

**APPROBATION A L'UNANIMITE**

#### **10 – PANNEAUTAGE CIRCUIT DU TRIANGLE**

Il s'agit des circuits e randonnées avec nos voisins de l'Hôpital le Grand et Unias.

Un jour commun pour la pose des balises est fixé. Des volontaires sont demandés.

Une inauguration suivra.

**Le balisage sera fait ce week-end, toute aide sera la bienvenue.**

## **11 – PROJET LOTISSEMENT**

Suite à la présentation par LFA d'un projet de plan de zonage dans le cadre du PLUI, le terrain entre la cantine et le Malbief ne serait plus constructible.

La commune avait travaillé (avec LFA) pour l'aménagement de ce secteur en vue de l'implantation éventuelle d'une future école.

Ce travail est remis en cause avec le plan de zonage présenté.

En parallèle, un promoteur nous a fait des propositions pour des logements à côté du local technique. Un projet assez avancé - sur plan - nous a été présenté lors d'une réunion d'élus le 4 avril.

Nous avons rencontré les services de l'ADS de LFA qui nous ont fait part de remarques qui s'avéreraient nécessaires quant à ce plan, sans le remettre en cause fondamentalement.

Certains élus ont fait remarquer qu'il était peut-être inopportun de lancer ce projet à quelques mois des élections municipales qui verront arriver une nouvelle équipe.

Le conseil municipal sera amené à se prononcer sur tous ces points, et les suites nécessaires ou pas seront données.

**« La priorité devrait être donné à l'école »**

**« Il est préférable de garder le foncier pour privilégier un pôle sportif »**

**« Projet trop prochain des élections municipales... »**

**« Pas opportun à l'approche de la fin du mandat »**

**« L'emplacement n'est pas optimal pour ce projet »**

**« Véritable chance qui peut très vite disparaître, mais la quantité et la densité du projet m'interroge, sachant que le projet de l'école est tout de même une priorité écologique et économique »**

**« Trop proche du stade de foot qui génère des nuisances et des doléances des riverains »**

**« Le lieu n'est pas propice »**

**« le prix de vente du terrain est trop bas »**

**« A trop attendre on risque de ne plus avoir de projet »**

**« Quel est le nombre de logement qui peuvent être réalisés sur notre commune ? »**

**M. le Maire expliquera au promoteur l'échange qui a eu lieu pour les informer que pour le moment le projet ne peut être réalisé dans l'immédiat.**

## **12 – REMPLACEMENT STATUE DE LA VIERGE**

Suite au vol de la statue de la Vierge au rond-point, pas de nouvelles du côté de la gendarmerie.

Des premiers devis ont été demandés pour remplacer cette statue.

Il sera demandé au conseil municipal sa position quant à la mise en place d'une souscription communale dans le cas où le prix de la statue choisie dépasserait le budget possible.

La paroisse a également été contactée pour l'installation.

**1 ABSTENTION (Lucie IMBERT)**

**13 POUR**

## **13 – ELIMINATION ARBRES COUR ECOLE**

Dans la cour des petits, les racines des arbres déforment l'enrobé et présentent des risques de chutes pour les enfants. Ce problème est récurrent et revient souvent dans l'actualité.

Des devis ont donc été établis pour apporter une solution satisfaisante et durable. Ils seront présentés au conseil.

- **BAYLE TP : 4 592,52 € (avec goudronnage)**
- **RIVOIRE paysage : 1 644,00 €**

**Garder les arbres pour la période d'été. La décision sera prise plus tard.**

#### **14 – NOUVELLE ORGANISATION A LA CANTINE**

Un mois après que la nouvelle organisation de gestion des inscrits et des repas ait été mise en place à la cantine, les résultats sont très satisfaisants. On peut noter une diminution de 20 à 30% du poids des aliments jetés et collectés désormais par Compostond.

Un pas de plus a été franchi avec la mise en place d'un comité de suivi incluant deux représentantes élues des parents d'élèves.

A chaque remise des plannings de menus (à chaque petites vacances), ce comité sera réuni et étudiera à la fois les menus proposés et leur gestion, les résultats en termes de rejets d'aliments ; mais aussi sera force de proposition pour de nouveaux plats à proposer au lycée.

Un échange régulier sera ainsi possible entre la commune, responsable de la cantine, et les parents d'élèves.

#### **15- QUESTIONS DIVERSES :**

##### **15 - 1 – Les animaux emmenés chez un vétérinaire :**

De plus en plus souvent, nous sommes relancés par des vétérinaires chez qui des individus – ou les pompiers ! – ont amené un animal, blessé ou pas, en indiquant qu'il proviendrait de Craitilleux.

Les vétérinaires ont alors devoir d'intervenir pour soigner, pucer et vacciner si nécessaire, et ensuite.... envoyer la facture à la commune !...

N'importe qui peut donc faire payer par la commune sa fantaisie d'avoir « récupéré » un animal sur la voie publique.

Nous ne sommes pas d'accord pour être taxés ainsi. Il existe un téléphone d'alerte, des élus qui peuvent être joints, etc...

##### **15 – 2 – Abaissement du risque d'influenza aviaire :**

La DDPP nous informe que le risque sanitaire est ramené au niveau « négligeable » sur tout le territoire français.

En conséquence, l'obligation de mise à l'abri des oiseaux d'élevage n'est plus obligatoire sur tout le territoire.

##### **15 - 3 – Un Manifeste pour la Chasse en mairie :**

La Fédération Nationale des Chasseurs organise un mouvement national coordonné le samedi 17 mai à 11H00 dans toutes les mairies.

Il s'agit pour les chasseurs de remettre aux maires un manifeste en 11 points pour la défense de la chasse face aux nombreuses attaques, de différentes provenances, dont elle est l'objet.

##### **15 – 4 – Totem au jardin du souvenir**

Il a été fait remarquer que rien n'était prévu pour apposer une plaque avec le nom des défunts.

Il sera donc fait l'achat d'un totem.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

**Le Secrétaire de Séance**



**Hubert REBOURG**

**Le Maire**



**Georges THOMAS**